



Le Maire

Mairie de Chaumes en Brie

**CONSEIL MUNICIPAL PREPARATOIRE
DU 6 AVRIL 2017 pour le
CONSEIL MUNICIPAL du 13 AVRIL 2017
EN MAIRIE - Salle du conseil à 20H00
Articles L 2121-10 et L 2121-11 du C.G.C.T..**

L'Ordre du jour de la séance est fixé de la manière suivante :

1. Approbation du compte rendu du 23 février 2017
2. Approbation des décisions du 23 février au 13 avril 2017
3. Budget ville - Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2016
4. Budget ville - Approbation du compte administratif de l'exercice 2016
5. Budget ville - Affectation des résultats de l'exercice 2016
6. Vote des 4 taxes
7. Budget ville - Vote du budget primitif pour l'exercice 2017
8. Budget "eau et assainissement" - Approbation du compte de gestion de l'exercice 2016
9. Budget "eau et assainissement" - Approbation du compte administratif de l'exercice 2016
10. Clôture du budget annexe Eau et Assainissement
11. Vote des subventions aux associations pour l'exercice 2017
12. Indemnité de conseil allouée au receveur
13. Carte IMAGINE'R - Renouvellement du contrat de vente et participation communale - Année scolaire 2017/2018
14. Communauté de Communes "Brie des Rivières et Châteaux" (CCBRC) Désignation des représentants aux commissions
15. Election de quatre représentants de la commune auprès du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
16. Rétrocession de voirie de la parcelle cadastrée section AD 471 par les copropriétaires de la parcelle AD 471 - 18 bis rue René Quinton
17. SDESM -Adhésion des communes de Nangis et Avon

Fait à Chaumes-en-Brie, le 30 mars 2017.

Le Maire

Jean-Paul GUYONNAUD